



Sommaire

Edito
Par Christian Peltais
Secrétaire du CRBp.1-2

Dialogue social
dans l'artisanat et
syndicalisationp. 2-3



*vous souhaite une
Bonne Année
2011*

ERRATUM :

Le Rapid'Info du 17 décembre a été mal numéroté. Il s'agissait du N° 386, ce qui rétablit la chronologie avec la publication d'aujourd'hui : N° 387

Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr
mail :
cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la
publication :
Christian PELTAIS
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0713 S 07992
Bimensuel - 0,15€

2010, une année exceptionnelle pour le mouvement syndical

Le mouvement sur les retraites a été exemplaire à plus d'un titre :

- Sur la construction de l'action avec toutes les organisations de la C.G.T.,
- Dans la démarche unitaire confédérale et par la conduite du mouvement dans les 21 territoires où ont été organisées des manifestations sur la région.

Il faut retenir l'engagement exceptionnel des militants dans le débat sur le contenu de la réforme des retraites. Il a été organisé en cohérence avec l'ensemble des organisations syndicales. Sur le dossier retraite, près de 200 militants ont été formés en un temps record sur la région.

La maîtrise du dossier par ces Camarades a permis de créer une dynamique et de trouver la C.G.T. au devant de la scène rapidement. Nous avons gagné la mobilisation du plus grand nombre de syndiqués dans l'animation de l'action et sur la durée.

Ce mouvement a donné une véritable crédibilité au syndicalisme et plus particulièrement à la C.G.T. Nous avons gagné la bataille des idées. Plus de 70 % de la population a soutenu le mouvement. Le nombre de manifestants dans les rues en est la démonstration.



Plusieurs signes montrent que ce mouvement a impacté positivement la vie de nos organisations, tout particulièrement au niveau de l'investissement de nos syndiqués dans l'animation démocratique de la vie syndicale.

Rendez-vous en 2011

Nous sommes face à de véritables enjeux de société, le partage des richesses produites et la valeur du travail doivent être davantage mises en débat.

Le dossier des retraites est partie intégrante de notre bataille revendicative. Rien n'est joué. Sans rien lâcher sur ce dossier, les discussions sur les **retraites complémentaires, l'emploi des jeunes, l'UNEDIC, la dépendance, les services publics, la santé et la protection sociale...** seront autant d'occasions pour remettre nos propositions au cœur des négociations.

A partir de l'expérience 2010, nous aurons à nous appuyer sur ce qui a bien fonctionné et à développer davantage l'ancrage à l'entreprise.

Le Comité Régional a décidé de travailler encore plus ensemble, professions et territoires, pour aller vers une véritable confédéralisation de l'activité à tous les niveaux, jusqu'au syndicat.

Suite page 2

Travail sur la solidarité dans et hors l'entreprise

Rien n'est définitivement acquis et linéaire, en témoigne la contradiction entre les résultats aux élections de la RATP, de la Poste et activités postales, E.D.F. et les bons sondages pour la C.G.T.

Si nous devons bien analyser les résultats obtenus en lien avec l'évolution du salariat, la qualité de notre vie syndicale, intégrons bien, syndicat par syndicat, avec les professions, les fédérations et les organisations territoriales, la réalité de la vie syndicale, l'activité revendicative et les périodes d'élections professionnelles.

En 2011, il s'agit de véritablement concrétiser sur la région les décisions prises au 49^e congrès confédéral.

C'est bien dans cet objectif, qu'une première réunion s'est déroulée à St Briec le 17 décembre, avec la participation des U.D. des Côtes

d'Armor et d'Ille et Vilaine et, pour le 7 janvier, une nouvelle initiative se déroulera à Lorient avec les U.D. du Morbihan et du Finistère, dans laquelle les professions et les représentants des Fédérations seront partie prenante.

Pour 2011, nous nous engageons à un meilleur croisement professions et territoires pour plus d'efficacité, y compris dans la préparation des élections.

Gageons que les décisions d'initiatives qui ont été prises au Comité Régional du 10 décembre à St Briec constitueront un véritable tremplin pour mieux travailler ensemble dans la C.G.T.

Christian PELTAIS
Secrétaire du Comité Régional

UN VERITABLE DIALOGUE SOCIAL DANS L'ARTISANAT PASSE PAR LA SYNDICALISATION

Le 12 décembre 2001 était conclu un accord de dialogue social entre l'Union Professionnelle de l'Artisanat (UPA) qui rassemble les trois organisations syndicales d'artisans de ce secteur (CAPEB bâtiment, CNAMS métiers et services, CGAD alimentation) et les 5 organisations représentatives C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. C.F.E.-C.G.C.. Cet accord couvre la majeure partie des entreprises de l'artisanat de moins de 11 salariés.

Au niveau régional, un accord a également été validé le 26 novembre 2002. Il a permis d'engager un dialogue et de développer des actions à partir de commissions départementales. (exemple : mise en place d'une mutuelle dans le Morbihan, conduite accompagnée avec les voitures de service pour les jeunes salariés dans les Côtes d'Armor...).

Dans le cadre de la loi sur la représentativité (20/08/2008), une loi a été adoptée le 15/10/2010 pour les TPE.

C'est sur ces bases que nous sommes engagés dans la mise en place d'une Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle de l'Artisanat (CPRIA), tout en maintenant un échelon départemental.

L'artisanat est un secteur important de l'économie régionale qui compte près de 51 500 entreprises pour 125 500 salariés (voir tableaux ci-contre).

L'interpellation des salariés de l'artisanat doit s'intégrer dans les initiatives locales. Cela s'inscrit dans une meilleure prise en compte de l'évolution du salariat, de ce qu'il représente dans la vie économique et sociale. Si un premier travail a été engagé, il nous faut passer à une étape supérieure.

D'ici 2013, les salariés voteront dans toutes les entreprises de moins de 11 salariés (sauf agriculture), un vote qui permettra de mesurer l'audience des organisations syndicales pour ces catégories de salariés.

Il nous faut :

- tenir compte de leurs contraintes par rapport à leurs employeurs,
- traduire leur confiance envers la C.G.T. par un plus pour le rapport de force pour eux et pour tous.

Cela nous oblige :

- A affiner la connaissance des salariés (voir tableau par pays),

- Recenser les syndiqués :

- * pour porter à leur connaissance le contenu et l'évolution du dialogue social et faire exprimer leurs besoins,
- * pour débattre de leurs aspirations,
- * pour qu'ils soient de véritables acteurs dans la CPRIA et dans les départementements.

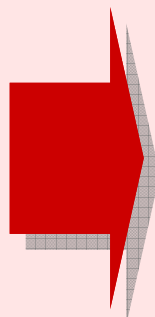
Une adresse aux salariés de l'artisanat tirée à 50 000 exemplaires est à la disposition des syndicats dans les Unions Départementales.

Son utilisation s'intègre dans les plans de travail des U.D., suivant les ciblage, là où sont présents les travailleurs de l'artisanat. Chacun(e) côtoie au quotidien des salariés de l'artisanat, la plaquette constitue une aide pour faciliter le débat, pour proposer l'adhésion à la C.G.T.

Il s'agit aussi de la faire connaître dans nos syndicats, au-delà du travail engagé sur la région depuis 2002.

Nous prévoyons la tenue de journées d'étude, dès le début 2011, sur le dialogue social dans les territoires et des formations en direction des syndiqués de l'artisanat.

L'adresse aux salariés de l'artisanat est disponible dans les U.D.



Adresse aux salarié(e)s de l'artisanat Pour des délégué(e)s des salarié(e)s de l'artisanat



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes salarié(e) d'une très petite entreprise inscrite au registre des chambres des métiers, votre employeur est probablement adhérent de l'UPA, de la Capab ou encore d'un syndicat des services et productions ou des professions alimentaires. L'accord de dialogue social, que la CGT a signé avec l'UPA, vient d'être étendu à toutes les professions concernées dans l'artisanat.



Si votre entreprise relève de l'artisanat, cette information vous concerne particulièrement.



Le contenu de cet accord vous concerne. Il prévoit de développer les relations sociales par la mise en place de moyens permettant de concrétiser le dialogue social, donnant un vrai droit à la parole, à la représentation des salariés des TPE de l'artisanat.



L'artisanat breton dans l'emploi régional

Nombre de salariés	1.1.2000	1.1.2008	Évolution 2000-2008	
			Nombre	%
Alimentation	18 123	19 465	1 342	7,4%
Travail des métaux	8 249	8 916	667	8,1%
Textile, Habillement, Cuir	822	756	- 66	- 8,0%
Bois et Ameublement	3 527	3 830	303	8,6%
Autres fabrications	8 308	9 292	984	11,8%
Bâtiment	33 056	48 260	15 204	46,0%
Transport, Réparation, autres Services	23 214	34 025	10 811	46,6%
TOTAL	95 299	124 544	+ 29 245	+ 30,7%

PAYS	Entreprises	Dirigeants	Salariés*	Total actifs
Dinan	1 770	1 916	4 428	6 344
Guingamp	1 218	1 484	2 840	4 324
Trégor-Goëlo	1 967	2 302	4 247	6 549
Centre Bretagne	600	709	1 472	2 181
Saint-Brieuc	2 955	3 684	7 892	11 576
Brest	4 644	4 952	12 600	17 552
Centre Ouest Bretagne	1 892	2 026	3 806	5 832
Morlaix	2 019	2 169	4 719	6 888
Cornouaille	6 260	6 530	14 324	20 854
Fougères	1 121	1 242	3 884	5 126
Vallons de Vilaine	709	766	1 914	2 680
Brocéliande	943	1 012	2 348	3 360
Redon et Vilaine	1 078	1 163	3 147	4 310
Rennes	4 524	4 970	15 128	20 098
Saint-Malo	2 661	2 907	6 374	9 281
Vitré	1 354	1 484	4 869	6 353
Auray	1 951	2 041	4 081	6 122
Lorient	3 359	3 469	9 060	12 529
Ploërmel	1 063	1 116	2 531	3 647
Pontivy	1 465	1 526	4 472	5 998
Vannes	3 528	3 738	10 141	13 879
Total Pays Bretons	47 081	51 206	124 277	175 483
Hors Pays bretons	95	101	267	368
Total	47 176	51 307	124 544	175 851

Nombre d'entreprises
et d'actifs artisanaux
par pays
au 1er janvier 2009

(*) 1.1.2008 pour la Solat

Evolution départementale des entreprises et des salariés de l'artisanat

Département	ENTREPRISES				SALARIÉS			
	1.1.2000	1.1.2009	Évolution		1.1.2000	1.1.2008	Évolution	
			Nombre	%			Nombre	%
22	8 105	9 125	1 020	12,6%	17 605	22 081	4 476	25,4%
29	12 510	13 763	1 253	10,0%	26 727	33 545	6 818	25,5%
35	10 167	11 903	1 736	17,1%	27 206	36 605	9 399	34,5%
56	10 542	12 385	1 843	17,5%	23 761	32 313	8 552	36,0%
TOTAL	41 324	47 176	+ 5 852	+ 14,2%	95 299	124 544	+ 29 245	+ 30,7%



En matière de santé,

Êtes-vous bien informé ?

Vous informer :

des réponses claires et de qualité à toutes vos questions de santé.

Vous aider à choisir :

un accompagnement dans le système médical pour bénéficier des meilleurs soins.

Vous écouter :

des conseillers à votre écoute en toute confidentialité.

Vous soutenir :

des programmes personnalisés d'arrêt du tabac, d'équilibre alimentaire ou pour trouver des solutions de maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap...



un ensemble de services de la Mutualité Française,
pour les adhérents de Prévadiès.

Pour en savoir plus :

Pascal.mellaza@prevadies.fr

TÉL. 06.07.49.54.64

Relationspartenariats@harmonie-mutuelles.fr

